

Réunion du 6 février 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent FURST

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Gaston DANN

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur André KLEIN-MOSSER

**N° CP/2012/129 - Création, extension et réhabilitation des établissements pour personnes âgées - 4425  
Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide conformément au tableau annexé, d'attribuer à la SA d'HLM "Axentia" à PARIS une subvention de 756 295 € représentant 30 % du coût subventionnable TTC de création de 22 lits Alzheimer dans le cadre de l'extension de l'Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) "Le Soultzerland" à SOULTZ-SOUS-FORETS.

Elle approuve par ailleurs la convention financière à intervenir à cet effet entre la SA d'HLM "Axentia", la Fondation des Caisses d'Epargne pour la solidarité à PARIS et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120206-65584-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/02/12